



**FIERS DE NOS MISSIONS,
EXIGEANTS SUR NOS DROITS**

**EGALITE FEMME-HOMME :
A TRAVAIL EGAL,
SALAIRE ET CARRIERE
EGAUX**



Derrière les déclarations de l'administration et les index qui veulent faire croire que Bercy est un bon élève, une réalité demeure : **les femmes gagnent toujours moins que les hommes, accèdent moins souvent aux postes les mieux rémunérés et subissent davantage les conséquences des carrières interrompues ou du temps partiel.**

Les chiffres le prouvent : l'égalité n'est pas acquise !

Chez les agents titulaires des MEF, la rémunération mensuelle moyenne s'élève à **4 118 € pour les hommes contre 3 809 € pour les femmes**, soit **309 € de moins (-7,5 %)** (Chiffres 2024 pour un ETP, Source MEF).

La discrimination et le sexisme sont toujours d'actualité !

Les ministères économiques et financiers se félicitent d'un **index égalité professionnelle de 87/100**, mais **un bon score sur le papier ne doit pas servir à masquer les inégalités vécues au quotidien par les agentes et les agents.**

En 2025, le sentiment de discrimination est à 8 % au ministère d'après les 66 000 agents interrogés (51 % des effectifs). Le sexe, l'âge et l'état de santé continuent à être ressentis comme des freins lors de l'évaluation individuelle, de l'accès à une promotion, ou de la prise de responsabilités/postes. Le temps partiel reste mal vu pour 34 % des agents, impactant fortement les femmes (qui représentent 79 % des agents à temps partiel).

Mobilité forcée de C en B : une aberration qui touche surtout les femmes !

La DGFIP doit mettre fin à cette pratique que toutes les autres directions ont abandonné et qui désavantage surtout les femmes, largement majoritaires dans les postes C.

Malgré la demande insistante de **FO Finances** depuis plusieurs années, la principale direction du ministère refuse la suppression de la mobilité imposée pour les promotions de C en B par liste d'aptitude et CIS. Ce refus est lié, en grande partie, à la position des autres syndicats. La DGFIP a imaginé une usine à gaz pour permettre aux lauréats de garder le bénéfice de leur promotion pendant 3 ans, sans aucune garantie qu'ils puissent dans ce laps de temps obtenir une affectation proche de leur domicile.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

3 / 10 DÉCEMBRE

JE VOTE



financesfo.fr



**FIERS DE NOS MISSIONS,
EXIGEANTS SUR NOS DROITS !**





**FIERS DE NOS MISSIONS,
EXIGEANTS SUR NOS DROITS**

**EGALITE FEMME-HOMME :
A TRAVAIL EGAL,
SALAIRE ET CARRIERE
EGAUX**



Tolérance Zéro pour les Violences Sexistes et Sexuelles

Aucune agente, aucun agent ne doit avoir à subir des propos sexistes, des comportements déplacés, des humiliations, du harcèlement ou des violences sexuelles sur son lieu de travail. Pour FO Finances, la tolérance zéro doit être la règle : **prévenir, protéger, écouter et sanctionner**. Chaque signalement doit être pris au sérieux, traité rapidement et dans le respect de la confidentialité, et chaque victime doit pouvoir être accompagnée et protégée, sans crainte de représailles et sans que ce soit elle qui doive changer de service. La lutte contre les violences sexistes et sexuelles ne peut pas se limiter à des campagnes de communication : **l'administration doit prendre ses responsabilités et agir concrètement à tous les niveaux**. Parce qu'au travail comme ailleurs, **le sexisme et les violences sexuelles n'ont pas leur place au MEF !**

FO Finances n'a pas signé l'accord Egalité Pro car FO Finances refuse la demi-mesure !

Le refus de la fin de la mobilité forcée de C en B et l'absence d'enveloppe budgétaire pour réduire les inégalités salariales entre femmes et hommes ont conduit à la non signature de cet accord par **FO Finances**. L'accord est un catalogue de bonnes intentions, ce qui est louable mais il manque de concret ! Les femmes méritent mieux !

FO Finances exige du concret :

- **La suppression effective des écarts de rémunération**, notamment ceux liés aux primes ;
- Une **égalité réelle dans les promotions et les déroulements de carrière**, avec un suivi précis des parcours professionnels des femmes et des hommes, et **une compensation des conséquences des congés (maternité, parentaux) et du temps partiel** ;
- **L'accès des femmes aux postes à responsabilités et aux emplois les mieux rémunérés**, sans plafond de verre ;
- **La revalorisation des métiers majoritairement féminisés**, moins reconnus et moins rémunérés ;
- **Une tolérance zéro sur les violences sexistes et sexuelles.**

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

3 / 10 DÉCEMBRE

JE VOTE



financesfo.fr



**FIERS DE NOS MISSIONS,
EXIGEANTS SUR NOS DROITS !**

